

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2013

<u>Présent-e-s :</u>	M.	Ginior	Rana Zolana	LR+	Président
	M.	Alexandre	Krasnosselski	DCe	Vice-président
	M.	Pierre	Barbey	BA	Secrétaire
	M.	Olivier	Sauty	MCG	Membre
	Mme	Marceline	Barrillier	LR+	Conseillère
	M.	Christophe	Cortiglia	DCe	Conseiller
	Mme	Muriel	Devins	LR+	Conseillère
	M.	Nicolas	Dewaele	DCe	Conseiller
	M.	Daniel	Fischer	DCe	Conseiller
	M.	Philippe	Heimo	MCG	Conseiller
	M.	Christian	Hottelier	BA	Conseiller
	M.	Luc	Lavarini	DCe	Conseiller
	M.	Jean-Claude	Marchand	LR+	Conseiller
	Mme	Laurence	Nicolet	BA	Conseillère
	Mme	Francine	Parisod Nicolet	DCe	Conseillère
Mme	Sylviane	Schrag	DCe	Conseillère	
M.	Alain	Walder	DCe	Maire	
Mme	Béatrice	Guex-Crosier	DCe	Adjointe	
Mme	Helen	Schneuwly	LR+	Adjointe	
M.	Claude	Crottaz		Secrétaire général	
<u>Excusé-e-s :</u>	M.	Bernard	Boymond	DCe	Conseiller
<u>Procès-verbaliste :</u>	Mme	Frédérique	Barbe		

BA : Bardonnex Alternative
 DCe : Démocrate chrétien et Entente
 LR+ : Libéral, Radical et Plus
 MCG : Mouvement citoyens genevois

M. G. Rana Zolana, président, souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée ; il salue les jeunes, invités à assister à cette séance et qui atteindront leur majorité citoyenne l'an prochain, ainsi que le public présent. Il ouvre la séance à 19h10 en excusant M. B. Boymond, retenu par une urgence professionnelle.

I APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

- I. Approbation de l'ordre du jour
- II. Approbation du P.V. de la séance du 19 novembre 2013
- III. Prestation de serment de Mme Laurence Nicolet et M. Philippe Heimo
- IV. Élection d'un président-e pour la commission *Finances, économie et sécurité*
- V. Désignation d'un-e représentant-e au Noctambus
- VI. Communications du Bureau du Conseil municipal
- VII. Communications du maire et des adjointes
- VIII. Rapport des présidents de commissions
- IX. Rapport de commissions :
 - IX.I *Sociale et culture* : attribution de l'aide sociale en Suisse 2013.
Rapporteur : Sylviane Schrag
 - IX.II *Environnement et développement durable* : attribution de l'aide au développement à l'étranger en 2013. Rapporteur : Christian Hottelier
- X. Projet de délibération, résolution, motion :
 - X.I *P-D-1342 Crédit supplémentaire de fonctionnement 2013 de CHF 10'000.- pour l'octroi d'une aide financière d'urgence destinée aux victimes du typhon Haiyan aux Philippines*
- XI. Propositions individuelles, questions et divers
- XII. Calendrier

M. Ch. Hottelier propose d'ajouter, au point IX.III, un rapport relatif aux diverses subventions sportives attribuées durant l'année par la commission des finances, rapport qu'il se propose de faire oralement.

S'agissant de décisions prises tout au long de l'année et aucun rapporteur n'ayant été formellement désigné, **M. A. Walder** propose de présenter ces différentes attributions au point VIII de l'ordre du jour.

M. Ch. Hottelier acquiesce.

➔ **N'appelant aucune autre remarque, l'ordre du jour de la présente séance est approuvé.**

II APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2013

Page 300, « Commission sociale et culture », **M. J.-C. Marchand** propose l'ajout suivant : « étudié les différents projets des étudiants de la HEAD (Haute école d'arts et de design) et décidé du lauréat de Compesières en lumières. »

Page 304, **Mme M. Barrillier** demande de compléter l'intervention de M. A. Walder :
« ... trouve également la proposition du groupe PLR+ incongrue *et indécente* ; ».

M. A. Walder propose que la procès-verbaliste réécoute l'enregistrement.¹

Page 305, dernier paragraphe, **M. D. Fischer** demande la modification suivante :
« ... la commune a octroyé, après quelques années, une aide de CHF 5'000.- à Festiverbant qui draine 6'000 personnes sur les trois jours de la manifestation ».

➔ **Aucune autre modification n'étant demandée, le procès-verbal de la séance du 19 novembre 2013 est approuvé avec remerciements à son auteure.**

III PRESTATION DE SERMENT DE MME LAURENCE NICOLET ET M. PHILIPPE HEIMO

Le président prie Mme Laurence Nicolet, M. Philippe Heimo et l'assemblée de bien vouloir se lever pendant qu'il donne lecture de la formule consacrée, prévue à l'art. 2 du règlement du Conseil municipal et extraite de l'art. 8 (B 6-05) de la loi sur l'administration des communes :

« Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et Canton de Genève, d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge. De garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer ».

Le président prend acte, sous les applaudissements de l'assemblée, du serment de Mme Laurence Nicolet et de M. Philippe Heimo à qui il souhaite une cordiale bienvenue. Il leur remet à chacun le règlement du Conseil municipal et les informe que le tutoiement est de rigueur au sein du Conseil municipal.

IV ÉLECTION D'UN-E PRÉSIDENT-E POUR LA COMMISSION FINANCES, ÉCONOMIE ET SÉCURITÉ

M. P. Barbey, au nom de Bardonnex Alternative, propose la candidature de M. Christian Hottelier à la présidence de la commission Finances, économie et sécurité.

➔ **L'élection de M. Ch. Hottelier à la présidence de la commission finances, économie et sécurité est approuvée par acclamations.**

¹ Après réécoute de l'enregistrement, il s'avère que **M. A. Walder** utilise les termes « incongru », « incongruité » et « inconcevable » mais jamais « indécent ».

V DÉSIGNATION D'UN-E REPRÉSENTANTE AU NOCTAMBUS

Le plus jeune élu de l'assemblée étant généralement dévoué à cette tâche, **M. D. Fischer**, au nom du groupe DC et Entente, propose la candidature de M. L. Lavarini pour représenter la commune de Bardonnex au Noctambus.

- ➔ **La désignation de M. L. Lavarini en qualité de représentant de la commune de Bardonnex au Noctambus est approuvée par acclamations.**

VI COMMUNICATION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Aucune communication.

VII COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTES

1. Bâtiment artisanal

L'achat de la parcelle sise à proximité de la tuilerie ayant été signé en octobre dernier, **M. A. Walder** indique que la commune déposera, durant le premier trimestre 2014, une demande complémentaire d'autorisation de construire. Elle procédera également à la recherche d'un mandataire, probablement en construction totale, par le biais d'une procédure de marchés publics.

2. Élection du Conseil d'État

La réception communale en l'honneur de M. Luc Barthassat, récemment élu au Conseil d'État, se déroulera le mercredi 15 janvier 2014. **M. A. Walder** précise qu'elle débutera dès 18h30 dans la cour de la Commanderie avant de se poursuivre au centre communal.

3. Cadeaux des Aînés

Mme B. Guex-Crosier informe que la mairie a déjà reçu quelques remerciements relatifs à la remise de cadeaux aux Aînés âgés de plus de 70 ans. Ces derniers apprécient particulièrement le choix des produits et le fait qu'ils proviennent de l'Eki-Thé.

4. Repas des Aînés

Mme B. Guex-Crosier rappelle que le repas des Aînés se déroulera le 26 janvier 2014. L'ensemble des membres du Conseil municipal est convié à cette journée. En cas de participation, il sera demandé aux conseillers et conseillères d'aider au service.

5. Commanderie de Compesières – Autorisation de construire

Mme B. Guex-Crosier informe que l'autorisation de construire, relative à la transformation des toilettes sises au rez de la commanderie et qui permettra un accès aux personnes à mobilité réduite, a été délivrée.

6. Remplacement des poubelles

Mme H. Schneuwly indique que le remplacement des poubelles a commencé la semaine passée. Selon les endroits, les modèles diffèrent, soit avec ou sans cendrier ou encore permettant un tri sélectif. L'installation de ces dernières requérant le bétonnage des poteaux de fixation, elles seront mises en place dès que la météo sera plus clémente.

VIII RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS

Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et de la mobilité :

M. A. Krasnosselski indique que, lors de sa dernière séance, la commission a :

- abordé quelques alternatives concernant la boucle du bus à Landecy,
- abordé la dernière version du plan directeur cantonal des transports publics,
- fait le point sur le plan de site de Compesières,
- préavisé trois demandes d'autorisation de construire.

Commission des bâtiments et école :

Mme M. Devins indique que la commission ne s'est pas réunie depuis la dernière séance du Conseil municipal.

Commission environnement et développement durable :

M. D. Fischer indique que, lors de sa dernière séance, la commission a :

- étudié et procédé à l'attribution de l'aide au développement.

Commission des finances :

M. Ch. Hottelier indique que, lors de sa dernière séance, la commission a :

- parlé du futur remplacement du capitaine de la compagnie des sapeurs-pompiers,
- discuté du rafraîchissement du site Internet de la commune,
- terminé l'attribution des subventions sportives pour 2013 dont le détail est le suivant : CHF 500.- en faveur de Mlle Xénia Oberson (tennis), CHF 300.- en faveur d'un camp d'été de l'ACGF (football), CHF 300.- en faveur de l'AGA (athlétisme – meeting à vos marques), CHF 300.- en faveur du Bernex Basket, CHF 300.- en faveur de l'ACG (championnat genevois de gymnastique), CHF 1'000.- en faveur de Handisport Genève et CHF 1'000.- en faveur du Disc Golf Genève (organisation des championnats d'Europe aux Evaux en août 2014).

Commission des routes, travaux, et emplacements communaux :

M. B. Boymond indique que, lors de sa dernière séance, la commission a :

- étudié les premiers plans et l'avant-projet relatifs au parking et à la sécurité dans les villages de Charrot, Landecy et Croix-de-Rozon,
- pris note d'informations diverses.

Commission sociale et culture :

M. J.-C. Marchand indique que, lors de sa dernière séance, la commission a :

- procédé à l'attribution de l'aide sociale en Suisse.

IX RAPPORT DE COMMISSIONS

Rapport des présidents des commissions suivantes :

1. *Sociale et culture* : attribution de l'aide sociale en Suisse en 2013.
Rapporteur : Sylvianne Schrag

Le président cède la parole à **Mme S. Schrag** qui explique que sur 60 dossiers reçus, 37 ont été retenus. Quatre recevront un montant de CHF 1'500.-, 19 un montant de CHF 1'000.-, 14 un montant de CHF 500.- ; le tout pour une somme totale de CHF 32'000.- attribuée à des associations qui s'occupent de personnes en situation précaire, victimes de violence, de souffrance, d'handicap ou de maladie ainsi que d'aide juridique aux requérants d'asile et aux enfants.

2. *Environnement et développement durable* : attribution de l'aide au développement en 2013. Rapporteur : Christian Hottelier

Le président cède la parole à **M. Ch. Hottelier** qui indique qu'une rectification doit être portée au rapport ; en effet, la somme totale s'élève à CHF 52'000 et non à CHF 53'000.-. Aussi, la commission a-t-elle décidé d'attribuer, selon l'intérêt et les prestations offertes, la somme de CHF 3'300.- à cinq associations (au lieu des CHF 3'500.- initialement mentionnés dans le rapport) , CHF 2'750.- à deux associations et CHF 2'000.- à 15 associations.

Mme F. Parisod Nicolet propose d'apporter les modifications supplémentaires suivantes :

- page 1 : aucune date n'apparaît sur le rapport. Elle suggère que figure celle du 21 novembre, date à laquelle la commission s'est réunie pour fixer les montants des attributions. Dans ce cas, le nom de Guillaume Sauty doit être ôté et celui d'Olivier Sauty ajouté.
Ce sont 17 dossiers qui ont été éliminés et non 12, et 22 associations qui ont reçu un don et non 27.
- En page 3, l'entête doit être corrigé.

Arrivée de M. Bernard Boymond.

X PROJET DE DÉLIBÉRATION, RÉOLUTION, MOTION

1. **P-D-1342 Crédit supplémentaire de fonctionnement 2013 de CHF 10'000.- pour l'octroi d'une aide financière d'urgence destinée aux victimes du typhon Haiyan aux Philippines**

Personne ne s'opposant à l'entrée en matière, le président cède la parole à **M. A. Walder** qui indique qu'il est le dernier moment, en 2013, pour faire une proposition de crédit supplémentaire de fonctionnement en faveur d'une aide d'urgence à l'étranger. Ont été joints au projet de délibération, la lettre de Médecins sans frontières et le dossier de présentation d'une association à but non lucratif dont le siège est à Troinex. Toutes deux tentent d'apporter leur aide aux victimes du typhon Haiyan aux Philippines. Il ajoute que la commune a très récemment reçu une demande de l'EPER (Entraide protestante suisse) qui récolte également des dons pour cette région sinistrée.

Renseignements pris sur Internet, **Mme M. Barrillier**, au nom du groupe PLR+, indique qu'elle soutiendra l'aide apportée au projet *SAVE Malapascua*. Des représentants de cette association se trouvent sur l'île du même nom et ils peuvent apporter une aide concrète et précieuse à ses habitants, un peu oubliés par les grandes ONG qui se dirigent plus particulièrement sur d'autres îles à proximité, plus médiatisées.

La Chaîne du Bonheur ayant déjà récolté plus de neuf millions, **Mme M. Devins** s'opposera à la délibération présentée. Elle préférerait que la commune dédie cette somme à un projet plus précis, tel un dispensaire par exemple.

M. O. Sauty propose d'inverser les sommes aux bénéficiaires; soit de verser CHF 8'000.- à l'association *SAVE Malapascua* et CHF 2'000.- à *Médecins sans Frontières* qui a probablement déjà récolté de grosses sommes.

Répondant à Mme M. Devins, **M. A. Walder** précise qu'il ne s'agit pas, pour l'instant, de reconstruction mais d'une aide d'urgence visant à amener de l'eau, des vivres et de quoi se couvrir aux victimes du typhon. Par contre, il serait tout à fait imaginable, par le biais de la commission Environnement et développement durable, d'apporter notre soutien à un projet sur plusieurs années.

M. J.-C. Marchand rejoint la proposition de M. O. Sauty qu'il nuancerait en versant CHF 5'000.- à chacune des associations. Il apprécie particulièrement le fait, en versant un montant à un petit organisme, que l'argent soit immédiatement attribué à la bonne cause et non noyé dans une grande structure.

Revenant sur les neuf millions collectés par la Chaîne du Bonheur, **Mme M. Barrillier** pense que la collectivité a déjà largement participé à cette aide d'urgence; elle se demande s'il est nécessaire de lui demander un nouveau soutien.

Mme F. Parisod Nicolet précise que *Médecins sans Frontières* offre une aide médicale d'urgence, ce qui n'est pas comparable à une aide à la reconstruction qui est, selon elle, de seconde priorité. Aussi, soutiendra-t-elle le projet de délibération tel que proposé par la mairie.

- ➔ **La parole n'étant plus demandée, le président soumet au vote l'amendement proposé par M. O. Sauty, soit d'attribuer la somme de CHF 8'000.- à *SAVE Malapascua* et CHF 2'000.- à *Médecins sans frontières*. Cet amendement est refusé par 11 voix contre, 2 voix pour, 3 abstentions.**
- ➔ **Le président soumet au vote l'amendement proposé par M. J.-C. Marchand, soit d'attribuer la somme de CHF 5'000.- à *SAVE Malapascua* et CHF 5'000.- à *Médecins sans frontières*. Cet amendement est refusé par 8 voix contre, 7 voix pour, 1 abstention.**
- ➔ **Le président soumet alors au vote le projet de délibération 1342.**

D – 1342 Crédit supplémentaire de fonctionnement 2013 de CHF 10'000.- pour l'octroi d'une aide financière d'urgence destinée aux victimes du typhon Haiyan aux Philippines

Considérant,

- la situation catastrophique régnant actuellement aux Philippines due au passage du typhon Haiyan
- les centaines de milliers de personnes déplacées, suite au passage du typhon, qui dépendent totalement de l'aide humanitaire pour l'approvisionnement en nourriture et en biens de première nécessité,
- les différents témoignages décrivant des conditions sanitaires dramatiques,
- la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984.

Sur proposition du maire et des adjointes,

➔ **Le Conseil municipal décide**

1. D'accepter un crédit supplémentaire de fonctionnement 2013 de CHF 10'000.- pour l'octroi d'une aide financière d'urgence destinée aux victimes du typhon Haiyan aux Philippines.
2. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte de fonctionnement 5800.367.01.
3. De demander à l'Exécutif de choisir le bénéficiaire de cette aide, en l'occurrence Médecins sans frontières et SAVE Malapascua, pour un montant respectivement de CHF 8'000.- et CHF 2'000.-.
4. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par des économies réalisées sur d'autres rubriques des charges.

Cette délibération est adoptée par 11 voix pour, 5 abstentions.

XI PROPOSITIONS INDIVIDUELLES, QUESTIONS ET DIVERS

1. Prestations de serment

M. B. Boymond présente ses excuses pour son retard dû à un dépannage professionnel d'urgence et adresse ses salutations à Mme L. Nicolet et à M. Ph. Heimo.

MM. N. Dewaele, A. Krasnosselski, Ch. Hottelier et J.-C. Marchand adressent leurs sincères félicitations à Mme L. Nicolet et à M. Ph. Heimo et leur souhaitent la bienvenue.

M. P. Barbey précise que Mme L. Nicolet sera membre des mêmes commissions que Mme T. Hoyos Bajrami ; il n'y aura donc pas de rocade.

Communication identique de **M. O. Sauty** concernant M. Ph. Heimo qui sera membre des mêmes commissions que M. G. Sauty.

2. France Télévision – Le miracle suisse

M. N. Dewaele encourage ses collègues à visionner, s'ils en ont la possibilité, l'émission *Un œil sur la planète* diffusée hier soir sur la deuxième chaîne française. Elle en vaut la peine.

3. Ciné-Club

Mme L. Nicolet remercie les membres de l'assemblée pour leur accueil. Elle signale qu'un Ciné-Club a démarré sur la commune par la projection du film « Hiver Nomade » le 29 novembre dernier ; projection à laquelle ont participé une septantaine de personnes. Une association, plus particulièrement dédiée aux Aînés, devrait d'ailleurs être créée dès le mois de janvier 2014.

4. Repas des Aînés

Mme M. Barrillier propose à la commission sociale d'inviter les jeunes qui atteindront leur majorité citoyenne en 2014 à participer au repas des Aînés. Ils pourraient prêter main forte aux membres du Conseil municipal pour le service et faire connaissance avec les Aînés de la commune dans un environnement festif et chaleureux.

Mme B. Guex-Crosier informe que cette proposition sera discutée au sein de la commission sociale.

5. Voeux

Mme H. Schneuwly souhaite à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour d'heureuses fêtes de fin d'année.

IX CALENDRIER

Commissions	Aménagement	20.01.14	18h30	Salle des commissions
	Bâtiments et école	06.01.14	18h30	Salle des commissions
	EDD	07.01.14	18h30	Salle des commissions
	Finances	21.01.14	18h30	Salle des commissions
	Routes, travaux, et emplacements	14.01.14	18h30	Salle des commissions
		11.02.14	18h30	Salle des commissions
	Sociale et culture	13.01.14	20h30	Salle des commissions
	Bureau	16.01.14	18h30	Mairie
	Conseil municipal	28.01.14	20h30	Salle des chevaliers
	Repas des Aînés	26.01.14		
	Course du Conseil municipal	24.05.14		

Le président remercie l'assistance et souhaite à chacune et chacun d'heureuses fêtes de fin d'année. Il invite les jeunes citoyens présents et l'ensemble des membres du Conseil municipal à se retrouver pour un repas à l'auberge communale de Compesières et lève la séance à 20h05.

Ginior Rana Zolana, président

Genève, le 19 décembre 2013/fb